

Tunis, le 11 Avril 2016

## CONSEIL DU MARCHE FINANCIER (CMF)

### DEPARTEMENT DE L'INFORMATION FINANCIERE

Immeuble CMF - Centre Urbain Nord

4ème Tranche - Lot B6 Tunis 1003

**Objet :** Assemblée Générale Ordinaire de GAT VIE du 26/04/2016 à 11h00.

**P.J. :** Dossier AGO mis à la disposition des actionnaires.

C.M.F. - Courrier - Arrivée	
N°	Date
1673	11/04/16
A	DESTINATION
9	DIP

Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que l'Assemblée Générale Ordinaire de la société GAT VIE se tiendra le 26 Avril 2016 à 11h00 au siège social de GAT VIE sis au 92-94, avenue Hédi Chaker - 1002 Tunis Belvédère.

Aussi, vous trouverez ci-joint les documents et CD de cette Assemblée mis à la disposition des actionnaires :

- La convocation des actionnaires à l'AGO avec ordre du jour
- Le document d'information de l'AGO (annexe 3 du règlement du CMF)
- Le projet de résolutions à soumettre à l'AGO
- Le rapport d'activité annuel de l'exercice 2015
- Les rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2015 portant les états financiers de GAT VIE au 31/12/2015

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.



Le Président Directeur Général

  
Mohamed DKHILI



GAT VIE



# **RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2015**

**GAT VIE**

92-94 avenue Hédi Chaker, 1002 TUNIS – Belvédère - Tél. : (216) 31 350 000 - Fax : (216) 71 783 607  
S.A. au capital de 7 000 000 DT - R.C : B1154371997 - M.F. : 033270B - e-mail : vie@gat.com.tn

# Rapport d'Activité de l'exercice 2015

1.	Présentation de GAT VIE .....	4
1.1.	Informations sur GAT VIE .....	4
1.1.1.	Informations générales .....	4
1.1.2.	Capital Social .....	4
1.1.3.	Objet Social .....	4
1.1.4.	Histoire et évolution de GAT VIE.....	4
1.1.5.	Les valeurs de GAT VIE .....	5
1.2	Organigramme de participation.....	5
1.3.	Gouvernement d'Entreprise .....	6
1.2.1	Actionnariat de GAT VIE .....	6
1.2.2	Le Conseil d'Administration de GAT VIE.....	6
1.2.3	Le Comité Permanent d'Audit & Risques de GAT VIE .....	8
1.2.4	Le Commissaire aux Comptes de GAT VIE.....	8
1.3	Données Financières Clés et Faits Saillants de l'exercice 2015.....	9
2.	Rapport d'Activité GAT VIE .....	10
2.1	Activité du Marché des Assurances courant l'exercice 2015.....	10
2.1.1	Chiffre d'Affaires du Marché.....	10
2.1.2	Sinistralité du Marché .....	10
2.2	Activité de GAT VIE courant l'exercice 2015 .....	10
2.2.1	Le chiffre d'affaires de GAT VIE.....	10
2.2.2	Les sinistres réglés de GAT VIE.....	11
2.2.3	Les frais de gestion de GAT VIE .....	13
2.2.4	Le résultat technique de GAT VIE.....	13
2.2.5	Le résultat net de l'exercice de GAT VIE .....	14
2.2.6	La gestion d'actifs de GAT VIE .....	14
2.2.7	La réassurance de GAT VIE .....	15
2.2.8	Les ratios prudentiels de GAT VIE .....	16
2.2.9	Les capitaux propres de GAT VIE.....	16
2.2.10	Les provisions techniques de GAT VIE.....	17
2.2.11	Bilan social de GAT VIE .....	18
2.3	Evolution de l'activité et perspectives d'avenir .....	19
2.4	Les facteurs de risques.....	19
3.	Etats Financiers et Notes Annexes au 31/12/2015.....	23
4.	Les Conventions Réglementées au 31/12/2015 .....	51

# Rapport D'Activité de l'exercice 2015

## Informations préliminaires concernant le rapport d'activité de l'exercice

### Présentation de l'information

Sauf mention contraire, les expressions « Nous » « Nos » et « La Société » se rapporte à la Société GAT VIE filiale du Groupe GAT ASSURANCES dans le présent rapport annuel.

Le Rapport Annuel intègre les comptes de GAT VIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que, par référence, les comptes pour les exercices clos respectivement les 31 décembre 2015 et 2014.

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'Arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

## 1. Présentation de GAT VIE

### 1.1. Informations sur GAT VIE

#### 1.1.1. Informations générales

**Dénomination :** GAT VIE

**Nationalité :** Tunisienne

**Activités :** Opérations de l'assurance et de la réassurance sur la vie dans toutes ses branches

**Registre de commerce :** B1154371997

**Matricule fiscal :** 033270B

**Forme :** Société anonyme de droit Tunisien

**Siège social :** 92-94 avenue Hédi Chaker - 1002 Tunis - Tunisie

**Téléphone :** 216 31 350 000

**Fax :** 216 31 71 783 607

**e-mail :** [vie@gat.com.tn](mailto:vie@gat.com.tn)

#### 1.1.2. Capital Social

Au 31 Décembre 2015, le capital social de GAT VIE est fixé à 7 millions de dinars divisé en 70 mille actions de 100 dinars chacune intégralement souscrites et libérées.

#### 1.1.3. Objet Social

GAT VIE a pour objet, en Tunisie et à l'étranger, et dans la limite des dispositions légales, d'exercer les opérations de l'assurance et de la réassurance sur la vie dans toutes ses branches, ainsi que les opérations de capitalisation et en général toute activité pouvant être légalement réalisée par une société d'assurance sur la vie.

#### 1.1.4. Histoire et évolution de GAT VIE

La création de « La Société » sous la dénomination sociale initiale « Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA », spécialisée en assurances vie des entreprises et des particuliers, a pour origine GAT ASSURANCES dont elle est filiale à 98,74%. Elle est une société à capitaux privés tunisiens.

##### 1983

« La Société » est créée et devient la première compagnie d'assurances vie en Tunisie.

##### 2011

« La Société » et GAT ASSURANCES décident de concentrer le chiffre d'affaires et de le transférer au sein de « La Société ». L'opération a été soumise au Ministère de la tutelle.

##### 2013

Le capital social de « La Société » est porté de 3 millions de dinars à 7 millions de dinars en préparation à l'opération de transfert du portefeuille.

La dénomination sociale de « La Société » devient GAT VIE en remplacement de Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA » conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 14/06/2014.

##### 2014

GAT ASSURANCES a transféré l'activité vie à sa filiale GAT VIE avec date d'effet 1<sup>er</sup> Janvier 2014 suite décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 Octobre 2013 et autorisation du Ministère des Finances du 1<sup>er</sup> Novembre 2014.

### 1.1.5. Les valeurs de GAT VIE

#### Nos valeurs

Notre volonté de bâtir la société préférée de notre secteur est notre ambition. Nous nous investissons en tant qu'employeur responsable dans un environnement de travail fondé sur les valeurs suivantes :

##### La proximité

Nos métiers exigent de savoir écouter et parler en étant continuellement disponibles, bien informés et professionnels. Nous serons toujours plus proches de nos Clients grâce à la multiplication de nos plateformes transformation, à l'écoute permanente de nos clients, à notre veille attentive sur les évolutions sociétales et technologiques, et au développement de nos réseaux locaux de prestataires et partenaires.

##### La modernité

Nous devons répondre aux demandes de nos Clients de manière adaptée dans les meilleurs délais. Pour cela, nous faisons évoluer sans cesse notre offre de services en nous appuyant, des réseaux de prestataires et de partenaires de grande qualité, régulièrement contrôlés et enrichis. Nous avançons à grands pas car nous transformons nos mécanismes anciens. Nous anticipons et nous innovons.

##### La fiabilité

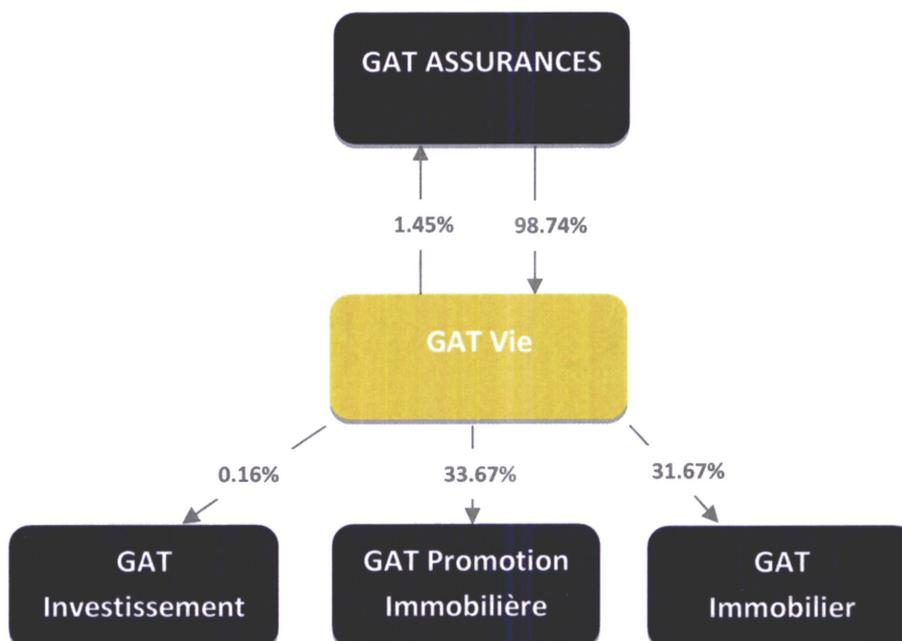
Nous disons ce que nous faisons et faisons ce que nous disons. C'est notre façon de concevoir une relation fidèle avec nos Clients. Nous recherchons chaque jour à améliorer notre capacité à mobiliser toutes nos ressources en temps utile.

##### La solidité

Nous sommes responsables de la bonne prise en charge de nos Clients dans l'urgence comme au quotidien. Le transfert de risque est notre métier. Pour créer de la valeur nous devons maîtriser nos propres risques. Nous pensons que cette maîtrise est le seul levier d'avantage concurrentiel. La solidité, c'est le partage de la mutualisation des risques.

## 1.2 Organigramme de participation

L'Organigramme de participation du Groupe GAT ASSURANCES se présente au 31/12/2015 comme suit :



### La Société GAT ASSURANCES

Créée en 1975, la Société GAT ASSURANCES est spécialisée en assurances et réassurances. C'est une société anonyme au capital social de 45 millions de dinars.

### La Société GAT IMMOBILIER

Créée en 1921 la société GAT IMMOBILIER est spécialisée dans la gestion et le développement du patrimoine immobilier. C'est une société anonyme au capital social de 1,852 millions de dinars détenu à hauteur de 31,67% par GAT VIE.

### La Société GAT INVESTISSEMENT

Créée en 1995, la société GAT INVESTISSEMENT est spécialisée dans la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. C'est une SICAF au capital social de 6,870 millions de dinars détenu à hauteur de 0,16% par GAT Vie.

### La société GAT PROMOTION IMMOBILIERE

Créée en 2013, la société GAT PROMOTION IMMOBILIERE est une société anonyme récemment créée par GAT ASSURANCES. Au 31/12/2015, le capital social de cette société est de 9 millions de dinars détenu à hauteur de 33,67% par GAT VIE. L'objet social de cette société est la gestion de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à la promotion immobilière.

## 1.3. Gouvernement d'Entreprise

Soumise aux pratiques et obligations en vigueur en Tunisie, la mise en œuvre de principes de gouvernement d'entreprise est une priorité pour GAT VIE.

### 1.2.1 Actionnariat de GAT VIE

La liste des principaux actionnaires de GAT VIE détenant plus que 5% du capital social au 31/12/2015 est présentée comme suit :

**Tableau 1. Principaux actionnaires de GAT VIE**

Elément	Nombre d'actions	Montant en dinars	Pourcentage
GAT ASSURANCES	69 118	6 911 800	98.74%
Autres actionnaires*	882	88 200	1.26%
<b>Total</b>	<b>70 000</b>	<b>7 000 000</b>	<b>100%</b>

(\*) : Autres actionnaires dont la participation est inférieure à 5%.

### 1.2.2 Le Conseil d'Administration de GAT VIE

GAT VIE est administrée par un Conseil d'Administration composé de 8 Administrateurs. Les membres du Conseil d'Administration comptent 3 personnes physiques et 5 personnes morales.

Les personnes morales désignées comme Administrateurs sont représentées aux délibérations du Conseil d'Administration par leur représentant légal ou par un mandataire nommément désigné.

Le collège des Administrateurs ci-après mentionnés exercent leur mandat pour les exercices 2014, 2015 et 2016 :

#### Personnes morales

GAT ASSURANCES (3 sièges)

MAGHREB PARTICIPATION HOLDING

## MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II

### Personnes physiques

Monsieur Mohamed DKHILI (Président Directeur Général)

Monsieur Aziz MEBAREK

Monsieur Tahar LADJIMI

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité de GAT VIE et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il est chargé d'étudier et de prendre toutes les décisions relatives aux questions significatives intéressant la bonne marche de la Société.

A ce titre, le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs suivants :

- Il détermine pour chaque nature d'assurance le plein que « La Société » peut conserver sur un même risque sans réassurance ;
- Il approuve les règlements concernant la rémunération, l'avancement et la révocation des agents de « La Société » ;
- Il nomme le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint et détermine leurs rémunérations. Il détermine également les rémunérations exceptionnelles pour les missions ou les mandats confiés aux administrateurs, il arrête les avantages fixes et proportionnels constituant la rémunération du Directeur Général ainsi que les modalités de celle-ci ;
- Il autorise l'acquisition en Tunisie, la cession ou l'acquisition à l'étranger, de tous portefeuilles d'assurances ;
- Il détermine les placements de l'actif de « La Société », conformément à la loi ;
- Il autorise tous achats, échanges, aliénations d'immeubles, ainsi que toutes constructions ;
- Il statue sur tous retraits, transferts, acquisitions ou cessions de rentes, valeurs, créances, et tout droit mobilier quelconque ;
- Il autorise toutes hypothèques et autres garanties sur les biens de « La Société » ;
- Il arrête le budget annuel de la société et fixe les dépenses de l'administration ;
- Il établit, à la clôture de chaque exercice, sous sa responsabilité les états financiers de « La Société » conformément à la loi relative au système comptable des entreprises ;
- Il détermine, pour chaque catégorie d'assurances et pour les rentes viagères, le montant des réserves nécessaires à la garantie des risques et engagements en cours, conformément à la législation en vigueur ;
- Il propose à l'assemblée générale la quotité des bénéfices à répartir ;
- Il convoque les assemblées générales ordinaires et extraordinaires et règle l'ordre du jour ;
- Il peut autoriser la création de toutes sociétés tunisiennes ou étrangères ou concourir à leur fondation, faire à des sociétés constituées ou à constituer tous apports n'entraînant pas restriction d'objet social, souscrire, acheter ou céder toutes actions, obligations, parts d'intérêts et droits quelconques, intéresser « La Société » dans toutes participations ;
- Il peut déléguer les pouvoirs qu'il juge convenables pour un ou plusieurs objets déterminés ;
- Il fixe les limites en matière de priorité pour les traités de réassurance de « La Société » ;
- Il détermine le montant maximum des prêts et avances de salaire à octroyer aux membres du personnel ;

- Les décisions qui précèdent sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire de modifier le capital social de « La Société » et/ou les droits attachés aux actions de « La Société » ;
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire d'émettre un emprunt obligataire, convertible, des emprunts ou des warrants ;
- La proposition de modification des statuts à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire ;
- Toute opération d'acquisition ou fusion ;
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire de liquider conventionnellement « La Société » ;
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire d'un changement significatif dans la nature de l'activité de « La Société » ou de la localisation de ses opérations ;
- L'autorisation des conventions réglementées et tous les accords passés entre « La Société » et toute autre société ayant un administrateur en commun, à l'exception des actes de gestion courants. L'administrateur concerné ne prendra pas part au vote ;
- Le montant maximum pour les investissements délégués au Directeur Général. Au-delà de ce montant, les investissements devront requérir l'accord préalable du conseil d'administration au même quorum ;
- Le montant maximum pour les cessions déléguées au Directeur Général à la Direction Générale. Au-delà de ce montant, les cessions devront requérir l'accord préalable du Conseil d'Administration au même quorum.

Les décisions qui précèdent sont prises à une majorité supérieure aux deux tiers des membres présents ou représentés.

### **1.2.3 Le Comité Permanent d'Audit & Risques de GAT VIE**

Le Comité Permanent d'Audit & Risques de GAT VIE est composé de 3 membres, désignés par le Conseil d'Administration parmi ses membres. En effet, les Administrateurs membres du Comité ci-après mentionnés exercent leur mandat pour les exercices 2014, 2015 et 2016 :

#### **Personnes Physiques**

Monsieur Tahar LADJIMI (Président du Comité Permanent d'Audit & Risques)

#### **Personnes Morales**

MAGHREB PARTICIPATION HOLDING

MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II

Le Comité Permanent d'Audit & Risques veille au respect par GAT VIE de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Le Comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination du Commissaire aux Comptes et agréé la désignation des Auditeurs internes.

### **1.2.4 Le Commissaire aux Comptes de GAT VIE**

Le Commissaire aux Comptes de GAT VIE est le Cabinet E.C.C. membre du réseau international MAZARS. Il est représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF. Il exerce son mandat pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

### 1.3 Données Financières Clés et Faits Saillants de l'exercice 2015

Les données financières clés présentées ci-après sont tirées des états financiers de GAT VIE et des notes à ces états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 en conformité avec les normes comptables en vigueur.

Le tableau de ces données n'est qu'un résumé des chiffres clés. Ces dernières doivent être consultées avec les états financiers et les notes afférentes pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 qui figurent en annexe « Rapports Financiers » du présent Rapport Annuel.

**Tableau 2. Données financières clés (en dinars)**

Eléments	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014
Total Bilan	26 787 035	74 017 719	83 322 385	13%
Capitaux Propres avant résultat de l'exercice	6 974 247	5 868 740	6 974 247	19%
Capital social	7 000 000	7 000 000	7 000 000	
Provisions Techniques brutes	19 869 760	63 319 721	71 186 233	12%
Placements	23 064 580	65 106 371	74 690 139	15%
Chiffre d'affaires	6 356 724	7 798 944	13 429 891	72%
Sinistres réglés	2 397 597	2 718 426	5 390 682	98%
Résultat Net	274 602	1 105 508	1 521 147	42%
Résultat technique de l'assurance vie	25 615	979 164	1 555 552	59%

## 2. Rapport d'Activité GAT VIE

### 2.1 Activité du Marché des Assurances courant l'exercice 2015

#### 2.1.1 Chiffre d'Affaires du Marché

(Source : CGA – chiffres provisoires)

En 2015, le chiffre d'affaires global du secteur des assurances totalise 1.652,4 millions de dinars, soit une progression globale de 6,2% par rapport à l'exercice 2014.

Sur le segment vie, la progression du chiffre d'affaires du secteur est de 8,9% (294,3 millions de dinars en 2015 contre 270,2 millions de dinars un an auparavant). En 2015, l'activité non-vie représente 82,2% du chiffre d'affaires global contre 82,6% un an auparavant. Pour l'activité vie, elle représente 17,8% en 2015 contre 17,4% un an auparavant.

**Tableau 3. Evolution du chiffre d'affaires sur le marché national (en millions de dinars)**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution %
Assurances automobiles	751.7	45.5%	707.0	45.4%	6.3%
Autres branches d'assurances	606.4	36.7%	579.1	37.2%	4.7%
Assurances vie	294.3	17.8%	270.2	17.4%	8.9%
<b>Chiffre d'affaires Secteur</b>	<b>1 652.4</b>	<b>100.0%</b>	<b>1 556.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>6.2%</b>

#### 2.1.2 Sinistralité du Marché

(Source : CGA – chiffres provisoires)

L'exercice 2015 a enregistré une augmentation des sinistres réglés sur le marché de 13,3%, soit 951,3 millions de dinars de sinistres réglés contre 839,8 millions de dinars un an auparavant.

Cette augmentation provient principalement de la branche vie atteignant un cumul de prestations vie réglées en 2015 de l'ordre de 190,1 millions de dinars contre 66,5 millions de dinars en 2014 soit une augmentation de 185,9%.

**Tableau 4. Evolution des sinistres réglés sur le marché national (en millions de dinars)**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution %
Assurances automobiles	487.2	51.2%	458.5	54.6%	6.3%
Autres branches d'assurances	274.0	28.8%	314.8	37.5%	-13.0%
Assurances vie	190.1	20.0%	66.5	7.9%	185.9%
<b>Sinistres réglés Secteur</b>	<b>951.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>839.8</b>	<b>100.0%</b>	<b>13.3%</b>

### 2.2 Activité de GAT VIE courant l'exercice 2015

#### 2.2.1 Le chiffre d'affaires de GAT VIE

Sur l'exercice 2015, le chiffre d'affaires de GAT VIE affiche une croissance de 72%, soit un montant de 13.5 millions de dinars contre 7,8 millions de dinars l'année précédente. Cette importance progression s'explique par la production chez GAT VIE de toutes les affaires vie suite au transfert des contrats vie de GAT ASSURANCES à GAT VIE.

#### Activité Epargne & Retraite :

Le chiffre d'affaires de la catégorie Epargne & Retraite a enregistré une progression de 101% passant de 5.6 millions de dinars en 2014 à 11 millions de dinars à fin 2015. Cette évolution s'explique essentiellement par l'importante hausse de 289% de la production de la sous-catégorie des contrats mixte

en réalisant un chiffre d'affaires de 4,9 millions de dinars en 2015 contre 1,2 millions de dinars l'exercice précédent.

Pour le segment des Particuliers, l'activité du segment a connu une progression 144% due essentiellement à l'importante hausse qu'a connue le chiffre d'affaire du produit LIBRASSUR qui a passé de 0,2 millions de dinars en 2014 à 1,5 millions de dinars suite à la réalisation de quelques importantes affaires nouvelles.

Pour le segment des Entreprises, l'activité a connu une évolution de 88%, expliquée par la réalisation du transfert qui a porté essentiellement sur des contrats de du produit mixte dont la production a passé de 0,6 millions de dinars en 2014 à 4 millions de dinars au cours de cet exercice.

#### Activité Prévoyance :

Malgré l'évolution de 25% qu'a connue la catégorie des contrats décès collective, le chiffre d'affaires de l'activité prévoyance a enregistré une stagnation au niveau de 2,2 millions de dinars.

Pour le segment des Particuliers, l'activité a connu une baisse de 19% suite à la régression de la production du produit Temporaire Décès Dégressif (en garantie de prêt) passant de 1,2 millions de dinars en 2014 à 0,7 millions de dinars en 2015. Cette régression est expliquée par une concurrence agressive par la multiplication des partenariats bancassurance, l'introduction de nouveaux acteurs sur le marché et une concurrence des tarifs.

Pour le segment des Entreprises, l'activité a connu une évolution de 25% évoluant de 1 million dinars en 2014 à 1,2 millions dinars en 2015. Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du chiffre d'affaires de GAT VIE.

**Tableau 5. Evolution du chiffre d'affaires de GAT VIE par segment de produits (en dinars)**

Désignations	2015		2014		Evolution 2015/2014 (%)
	CA	Structure	CA	Structure	
<b>Epargne &amp; Retraite</b>	<b>11 189 835</b>	<b>83%</b>	<b>5 564 697</b>	<b>71%</b>	<b>101%</b>
Particulier	3 093 636	23%	1 266 671	16%	144%
Entreprise	8 096 198	60%	4 298 026	55%	88%
<b>Prévoyance</b>	<b>2 240 057</b>	<b>17%</b>	<b>2 234 247</b>	<b>29%</b>	<b>0%</b>
Particulier	1 017 062	8%	1 254 247	16%	-19%
Entreprise	1 222 995	9%	980 000	13%	25%
<b>Total</b>	<b>13 429 891</b>	<b>100%</b>	<b>7 798 944</b>	<b>100%</b>	<b>72%</b>

#### 2.2.2 Les sinistres réglés de GAT VIE

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du règlement des prestations, hors la part des réassureurs dans les prestations payées par GAT VIE, par segment de produits et par marché (Particuliers & Entreprises) :

**Tableau 6. Evolution des sinistres réglés de GAT VIE par segment de produits (en dinars)**

Désignations	2015		2014		Evolution 2015/2014 (%)
	Montant	Structure (%)	Montant	Structure (%)	
<b>Epargne-Retraite</b>	<b>4 274 424</b>	<b>79%</b>	<b>2 311 989</b>	<b>85%</b>	<b>85%</b>
Particulier	685 478	13%	1 143 593	42%	-40%
Entreprise	3 588 946	67%	1 168 396	43%	207%
<b>Prévoyance</b>	<b>1 116 258</b>	<b>21%</b>	<b>406 437</b>	<b>15%</b>	<b>175%</b>
Particulier	827 892	15%	315 922	12%	162%
Entreprise	288 366	5%	90 515	3%	219%
<b>Total</b>	<b>5 390 682</b>	<b>100%</b>	<b>2 718 426</b>	<b>100%</b>	<b>98%</b>

#### Activité Epargne & Retraite :

Pour le segment des Particuliers, les prestations réglées ont baissé de 40%. Celle-ci est expliquée par le fait que le produit LIBRASSUR a connu une importante masse de rachat pour un montant de 0,9 millions de dinars en 2014 et que les rachats effectués en 2015 sont de 0,3 millions de dinars.

Pour le segment des Entreprises, l'évolution des prestations est 207%. Elle est expliquée par la concrétisation de l'opération de transfert du portefeuille vie de GAT ASSURANCES à sa filiale GAT VIE. Cette hausse a touché principalement le produit mixte qui a passé de 0,4 millions de dinars en 2014 à 2,8 millions en 2015.

#### Activité Prévoyance :

L'activité prévoyance a connu une importance hausse des prestations qui a atteint 175%.

Pour le segment des Particuliers, l'évolution des prestations réglées est de 162%, cette hausse a touché le produit TDI avec 0,8 millions de dinars (dont 0,6 millions de dinars relatif aux contrats transférés du GAT ASSURANCES).

Pour le segment des Entreprises, l'évolution des sinistres payés est de 219% est expliquée par le transfert du portefeuille vie de GAT ASSURANCES à sa filiale GAT VIE.

La charge globale des prestations y compris le stock des sinistres en instance de règlement est en hausse de 98%, soit 6,7 millions de dinars contre 2,8 millions de dinars en 2014.

#### Tableau 7. Evolution de la charge globale des prestations de GAT VIE par segment de produits (en dinars)

Désignations	2015		2014		Evolution 2015/2014 (%)
	Montant	Structure (%)	Montant	Structure (%)	
<b>Epargne-Retraite</b>	<b>5 199 107</b>	<b>78%</b>	<b>2 227 977</b>	<b>80%</b>	<b>133%</b>
Particulier	779 885	12%	1 117 689	40%	-30%
Entreprise	4 419 222	66%	1 110 288	40%	298%
<b>Prévoyance</b>	<b>1 483 712</b>	<b>22%</b>	<b>557 942</b>	<b>20%</b>	<b>166%</b>
Particulier	1 131 159	17%	506 477	18%	123%
Entreprise	352 553	5%	51 465	2%	585%
<b>Total</b>	<b>6 682 820</b>	<b>100%</b>	<b>2 785 919</b>	<b>100%</b>	<b>98%</b>

### 2.2.3 Les frais de gestion de GAT VIE

Au cours de l'exercice 2015, les frais de gestion de GAT VIE ont progressé de 3% pour atteindre 1,955 millions de dinars contre 1,492 millions en 2014. Toutefois, le rapport des frais de gestion rapportés aux primes est de 15% en 2015 contre 19% l'année précédente.

**Tableau 8. Evolution des frais de gestion de GAT VIE (en dinars)**

Eléments	2015	2014	Evolution
Frais de gestion vie	1 955 258	1 492 119	31%
Primes acquises globales (PA)	13 429 891	7 798 944	72%
<b>Rapport FG/PA</b>	<b>15%</b>	<b>19%</b>	<b>3%</b>

### 2.2.4 Le résultat technique de GAT VIE

En 2015, l'activité de GAT VIE a dégagé un résultat technique excédentaire de 1,555 millions dinars contre 979 mille dinars en 2014.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le résultat technique de GAT VIE comprend les soldes suivants :

- **Le solde de souscription** : a dégagé un résultat excédentaire de 172 mille dinars en 2015 contre un déficit de 29 mille dinars en 2014 ;
- **Le solde des frais de gestion** : comptait 1,492 millions de dinars en 2014. Il s'élève à 1,955 millions de dinars en 2015 et affiche ainsi une hausse de 3% ;
- **Le solde financier** : dégage un excédent de 3,448 millions de dinars contre 1,113 millions de dinars en 2014. Cela représente une progression de 209% ;
- **Le solde de l'activité de réassurance** : dégage un solde déficitaire de 110 mille dinars contre un excédent de 1,387 millions de dinars en 2014 ;
- **Le résultat technique** : dégage un excédent de 1,555 millions de dinars contre un excédent de 979 mille dinars en 2014.

**Tableau 9. Résultat technique de GAT VIE (en dinars)**

	Contrats Mixte	Contrats en Unité de Compte	Contrats Epargne	Contrats Décès	Total
Primes nettes	4 850 491	4 918 211	1 809 172	1 852 017	13 429 891
Charges de prestations	- 4 064 385	- 803 898	- 658 148	- 1 158 561	- 6 684 992
Charges de provisions	- 2 135 238	- 4 078 346	- 1 361 170	1 002 551	- 6 572 203
Solde de souscription	- 1 349 132	35 967	- 210 146	1 696 007	172 696
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 192 228	- 641 567	- 140 640	- 980 823	- 1 955 258
Solde Financier	1 938 670	262 778	432 130	814 962	3 448 541
Solde de réassurance	- 11 279	- 193	- 271	- 98 685	- 110 428
Résultat technique	386 032	- 343 015	81 073	1 431 461	1 555 552

Tableau 10. Evolution du résultat technique de GAT VIE par segment d'activité (en dinars)

	Année 2015			Année 2014		
	Epargne- Retraite	Prévoyance	Total	Epargne- Retraite	Prévoyance	Total
Primes nettes	11 189 835	2 240 057	13 429 891	5 564 697	2 234 247	7 798 944
Charges de prestations	- 5 201 280	- 1 483 712	- 6 684 992	- 2 227 977	- 557 942	- 2 785 919
Charges de provisions	- 7 403 935	831 732	- 6 572 203	- 7 308 424	656 947	- 6 651 478
Autres Produits Techniques			-	1 608 873		1 608 873
Solde de souscription	- 1 415 380	1 588 077	172 696	- 2 362 831	2 333 251	- 29 580
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 959 057	- 996 201	- 1 955 258	- 921 563	- 570 556	- 1 492 119
Solde Financier	2 478 485	970 056	3 448 541	935 913	177 913	1 113 826
Solde de réassurance	- 10 840	- 99 587	- 110 428	712 935	674 102	1 387 036
Résultat technique	93 208	1 462 344	1 555 552	- 1 635 546	2 614 710	979 164

### 2.2.5 Le résultat net de l'exercice de GAT VIE

Au terme de 2015, l'activité de GAT VIE a dégagé un résultat net bénéficiaire de 1,521 millions de dinars contre un résultat net bénéficiaire de 1,105 millions de dinars en 2014.

### 2.2.6 La gestion d'actifs de GAT VIE

En 2015, les placements ont augmenté de 9,6 millions de dinars par rapport à 2014. Ils ont passés de 65,106 millions de dinars à 74,690 millions de dinars en 2015, soit une évolution de 14,7% détaillée comme suit :

Tableau 11. Evolution des placements de GAT VIE (en dinars)

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
Titres émis ou garantis par l'Etat	15 206 000	20.4%	12 478 000	19.2%	21.9%
Emprunts obligataires	6 924 284	9.3%	1 885 713	2.9%	267.2%
Comptes à terme	22 950 000	30.7%	22 470 000	34.5%	
OPCVM Obligataires	2 964 283	4.0%	5 544 848	8.5%	-46.5%
Prêts aux employés	52 034	0.1%	59 843	0.1%	-13.1%
<b>Placements à revenus fixes</b>	<b>48 096 600</b>	<b>64.4%</b>	<b>42 438 404</b>	<b>65.2%</b>	<b>13.3%</b>
Actions non cotées et portages	1 342 459	1.8%	1 335 659	2.1%	0.5%
Actions cotées	8 421 178	11.3%	7 918 635	12.2%	6.3%
OPCVM Mixtes	753 380	1.0%	835 170	1.3%	-9.8%
<b>Placements à revenus variables</b>	<b>10 517 017</b>	<b>14.1%</b>	<b>10 089 465</b>	<b>15.5%</b>	<b>4.2%</b>

Placements immobiliers d'exploitation					
Placements immobiliers hors exploitation	6 214 665	8.3%	6 214 665	9.5%	0.0%
<b>Placements immobiliers</b>	<b>6 214 665</b>	<b>8.3%</b>	<b>6 214 665</b>	<b>9.5%</b>	<b>0.0%</b>
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	9 861 857	13.2%	6 363 838	9.8%	55.0%
<b>Total des placements</b>	<b>74 690 139</b>	<b>100.0%</b>	<b>65 106 371</b>	<b>100.0%</b>	<b>14.7%</b>

**Résultat des placements :** En 2015, le résultat des placements s'élevé à 3,652 millions de dinars contre 1,430 million de dinars en 2014 détaillée comme suit :

**Tableau 12. Evolution du résultat des placements de GAT VIE (en dinars)**

Revenus des placements	2015	Rdmt	2014	Rdmt	Evolution
Titres émis ou garantis par l'Etat					
Intérêts	789 679	6%	205 398	7%	-25%
Pds résorption diff prix de rembt à percevoir	25 666		10 832		0%
Emprunts obligataires	274 411	7%	87 277	5%	122%
Comptes à terme	1 783 693		383 050		0%
OPCVM Obligataires	302 410	4%	218 266	3%	510%
Prêts aux employés	3 064		3 182		-44%
<b>Placements à revenus fixes</b>	<b>3 178 923</b>		<b>908 005</b>		<b>107%</b>
Intérêts et dividendes	-		3 750		
Dividendes et plus value sur cession	674 701	4%	428 162	10%	
Reprise prov pour dépréciation titres	-		39 465		-34%
OPCVM Mixtes	4 552		1 149		0%
<b>Placements à revenus variables</b>	<b>679 253</b>		<b>472 525</b>		<b>0%</b>
<b>Placements immobiliers</b>	<b>6 250</b>		<b>-</b>		<b>-100%</b>
Revenus des placements représentant des contrats en unité de compte	381 304		203 037		
Autres	404		1 935		1%
Autres placements			204 972		0%
<b>Total revenus des placements</b>	<b>4 246 134</b>		<b>1 585 502</b>	6%	8%
<b>Total charges des placements</b>	<b>593 470</b>		<b>155 417</b>		-53%
<b>Résultat des placements</b>	<b>3 652 665</b>	5%	<b>1 430 085</b>	5%	37%

### 2.2.7 La réassurance de GAT VIE

En 2015, les primes cédées atteignent les 685 mille dinars contre 75 mille dinars un an auparavant. Ainsi, le taux de cession passe de 0,7% à 5% et la part des réassureurs dans les provisions techniques de GAT VIE représente 1,722 millions de dinars en 2015 contre 1,552 millions de dinars en 2014.

**Tableau 13. Evolution de la réassurance de GAT VIE (en dinars)**

Désignations	2015	2014	Evolution
Provisions techniques brutes	71 186 233	63 319 721	12%
Part des réassureurs dans les prc	1 722 700	1 552 186	11%
Primes Acquises	13 429 891	7 798 944	72%
<b>Charges de sinistres cédées</b>	<b>356 943</b>	<b>97 615</b>	266%
<b>Primes cédées</b>	<b>684 504</b>	<b>74 997</b>	813%
<b>S/P Réassurance</b>	<b>52%</b>	<b>130%</b>	-100%
<b>Taux de cession</b>	<b>5%</b>	<b>0,7%</b>	43%

## 2.2.8 Les ratios prudentiels de GAT VIE

### Ratio de représentation des provisions techniques de GAT VIE

En 2015, les actifs admis en représentation de GAT VIE ont atteint les 75,619 millions de dinars contre 67,356 millions de dinars en 2014. Ainsi, le taux de représentation s'élève à 106,23%.

**Tableau 14a. Evolution du taux de représentation des provisions techniques de GAT VIE**

Eléments	2015	2014	Evolution
Placements financiers	74 690 140	65 106 371	15%
Autres actifs admis en représentation	1 430 777	3 305 568	-57%
Placements dépassants les limites du catalogue	-500 931	-1 055 931	-53%
Total actif admis en représentation	75 619 985	67 356 008	12%
Provisions techniques	71 186 233	63 319 721	
% représentation des provisions techniques	106.228%	106.374%	0%

### Ratio de marge de solvabilité de GAT VIE

En 2015, le taux de marge de solvabilité de GAT VIE atteint les 229% contre 160% en 2014.

**Tableau 14b. Evolution du taux de marge de solvabilité de GAT VIE**

Eléments	2015	2014	Evolution
Marge de solvabilité constituée	6 974 247	6 974 247	0,0%
Marge de solvabilité minimale	3 043 879	4 370 370	-30,4%
<b>Ratio marge constitué / marge minimale</b>	<b>229%</b>	<b>160%</b>	<b>69,5%</b>

## 2.2.9 Les capitaux propres de GAT VIE

Au 31/12/2015, les capitaux propres de GAT VIE avant affectation du résultat atteignent les 8,495 millions de dinars contre 6,974 millions de dinars en 2014.

**Tableau 15. Evolution des capitaux propres de GAT VIE (en dinars)**

Eléments	2015	2014	2013
Capital social	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Réserves facultatives	213 511	213 511	213 511
Réserves légales	67 270	67 270	67 270
Résultats reportés	-801 848	-1 907 356	-2 181 958
Modifications comptables affectant le résultat reporté	443 314	443 314	443 314
Fonds Social	52 000	52 000	52 000
<b>Total des Capitaux Propres avant résultat</b>	<b>6 974 247</b>	<b>5 868 739</b>	<b>5 594 137</b>
Résultat de l'Exercice	1 521 147	1 105 508	274 602

### Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Conformément à l'article 49 des statuts de GAT VIE, les produits nets, déduction faite de toutes les charges, constituent les bénéfices, la société étant tenue de constituer dans les conditions prévues par la législation en vigueur et celle concernant plus spécialement l'industrie de l'assurance, toutes les réserves obligatoires, amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels.

Aussi, l'article 50 des statuts de GAT VIE précise que sur le surplus des bénéfices ainsi déterminés par le Conseil d'Administration, diminués les cas échéant des pertes antérieures et augmentés des reports bénéficiaires, déjà approuvés par l'Assemblée Générale, il sera prélevé les sommes ci-après dans l'ordre suivant :

- 5% des bénéfices de l'exercice, pour constituer le fonds de réserves légales, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de cette fraction ;
- Le surplus est mis à la disposition de l'Assemblée Générale qui peut, sur proposition du Conseil d'Administration, affecter toute somme qu'elle jugera utile soit à des fonds d'amortissement supplémentaires ou spéciaux, soit à la constitution des réserves extraordinaires ou spéciales ou de fonds de prévoyance, soit à des reports à nouveau, soit à des distributions totales ou partielles;
- Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, affectées à un compte spécial de « résultats reportés » pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction ;

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient, à la suite de la distribution des bénéfices, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves dont la loi et les statuts interdisent la distribution.

#### 2.2.10 Les provisions techniques de GAT VIE

Au terme de l'exercice 2015, le stock des provisions techniques de GAT VIE a augmenté de 12%, soit 71,186 millions de dinars contre 63,319 millions de dinars en 2014. Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des provisions techniques de GAT VIE par nature de contrat.

**Tableau 16. Evolution des provisions techniques de GAT VIE (en dinars)**

Catégories	2015		2014		Evolution 2015/2014
	Montant	Structure	Montant	Structure	
<b>Contrats Décès</b>	<b>13 644 205</b>	<b>19%</b>	<b>14 589 436</b>	<b>23%</b>	<b>-6%</b>
Entreprise	780 464	1%	1 224 502	2%	-36%
Particulier	12 863 741	18%	13 364 934	21%	-4%
<b>Contrats en Unité de Compte</b>	<b>10 549 275</b>	<b>15%</b>	<b>6 468 756</b>	<b>10%</b>	<b>63%</b>
Entreprise	9 158 362	13%	5 885 529	9%	56%
Particulier	1 390 913	2%	583 227	1%	100%
<b>Contrats Epargne</b>	<b>7 006 277</b>	<b>10%</b>	<b>8 318 198</b>	<b>13%</b>	<b>-16%</b>
Entreprise	3 325 555	5%	5 809 221	9%	-43%
Particulier	3 680 722	5%	2 508 977	4%	47%
<b>Contrats Mixte</b>	<b>39 986 477</b>	<b>56%</b>	<b>33 943 330</b>	<b>54%</b>	<b>18%</b>
Entreprise	33 107 868	47%	27 793 037	44%	19%
Particulier	6 878 609	10%	6 150 293	10%	12%
<b>TOTAL</b>	<b>71 186 233</b>	<b>100%</b>	<b>63 319 721</b>	<b>100%</b>	<b>12%</b>

### 2.2.11 Bilan social de GAT VIE

En 2015, les effectifs de GAT VIE comptent 11 salariés dont 9 cadres. L'âge moyen des Collaborateurs est rajeuni et est passé de 35 ans à 33 ans en 2015, tandis que l'ancienneté a diminué de 3 ans pour atteindre 4 ans en moyenne. L'encadrement représente 82% en 2015 contre 80% en 2014.

Tableau 17. Evolution de l'effectif de GAT VIE

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Evolution
<b>Effectif</b>	<b>11</b>	<b>100.0%</b>	<b>10</b>	<b>100.00%</b>	<b>10.0%</b>
<b>Répartition par collègue</b>					
Cadre	9	81.82%	8	80.00%	12.5%
Agent de maîtrise	2	18.18%	2	20.00%	0.0%
Agent d'exécution	0	0.0%	0	0.00%	
<b>Taux d'encadrement</b>	<b>82%</b>		<b>80%</b>		<b>1.8%</b>
<b>Parité</b>					
Hommes	2	18.18%	3	30.00%	-33.3%
Femmes	9	81.82%	7	70.00%	28.6%
<b>Age moyen</b>	<b>33</b>		<b>35</b>		<b>-5.7%</b>
Ancienneté moyenne	4		7		-42.9%
<b>Répartition par type de contrat</b>					
CDD+SIVP	2	18.18%	0		
CDI	9	81.82%	10	100.00%	-10.0%
Départs	2	18.18%	1	10.00%	100.0%
Recrutements	3	27.27%	2	20.00%	50.0%
<b>Turnover</b>	<b>0.4%</b>		<b>0.7%</b>		<b>-0.3%</b>

Les frais de personnel de GAT VIE y compris la refacturation inter-groupe s'élèvent en 2015 à 1,135 millions de dinars contre 737 mille dinars en 2014 et sont ventilés comme suit :

**Tableau 18. Evolution des frais de personnel de GAT VIE (en dinars)**

Eléments	2015	Structure	2014	Structure	Variation
Salaires	996 557	88%	596 299	81%	67%
Charges sociales et fiscales	118 507	10%	111 510	15%	6%
Autres charges	20 402	2%	29 475	4%	-31%
<b>Frais de personnel</b>	<b>1 135 467</b>	<b>100%</b>	<b>737 284</b>	<b>100%</b>	<b>54%</b>

### 2.3 Evolution de l'activité et perspectives d'avenir

GAT VIE continuera en 2016 son plan pour devenir un acteur majeur en assurances vie ainsi le niveau d'activité prévisible de GAT VIE pour l'exercice 2016 affichera une croissance de 26%. Le Chiffre d'affaires de GAT VIE budgétisé pour l'exercice 2016 atteindra les 16,9 millions de dinars contre 13,5 millions de dinars réalisés en 2015.

Les prestations vie progresseront de 37% pour atteindre les 6,8 millions de dinars et les provisions mathématiques vie progresseront de l'ordre de 14% pour s'établir à 76,8 millions de dinars.

Le taux de frais généraux prévisible atteindra les 19%. Ce taux en amélioration progressive correspond à une structure normative des frais généraux de GAT VIE intégrant notamment les charges liées au support métier, aux charges récurrentes du système d'information, à l'investissement et à l'utilisation du réseau et de la marque.

Pour ce faire, plusieurs actions sur le court et moyen terme permettront l'évolution prévisible de l'activité de GAT VIE, notamment :

- Le renforcement de l'animation du réseau de distribution et l'accélération de la formation continue du réseau de distribution ;
- Le lancement de nouveaux produits vie et le développement de partenariats avec les Banques, Intermédiaires en Bourse & micro-assurance ;
- La mise en place d'actions de prospection de marketing.

Sur le plan amélioration du Système d'Information, GAT VIE a prévu l'engagement des projets pour le support du développement de son activité et l'amélioration en continue des productivités et de son système d'information, notamment, l'intégration de nouveaux produits d'assurances Vie dans le Système d'Information afin d'apporter à nos Clients un service au niveau des standards internationaux.

### 2.4 Les facteurs de risques

La politique d'investissement de GAT VIE sur le segment Vie, Épargne et Retraite est conçue pour faire concorder les rendements et les durées estimées de leurs actifs avec les engagements prévus par les contrats d'assurance. Le contrôle de la valeur et de la durée des contrats et les besoins de trésorerie prévus dans l'immédiat et à long terme peuvent être perturbés par des climats économiques et politiques majeurs.

Ces risques sont susceptibles d'affecter de manière significative nos activités, notre résultat ou notre situation financière ou d'entraîner un écart important entre les résultats obtenus et nos prévisions ou les résultats figurant dans les projections faites par la Société.

La description des risques qui suit n'est pas limitative. En outre, d'autres risques et incertitudes qui nous sont actuellement inconnus ou que nous pouvons aujourd'hui considérer comme mineurs pourraient dans le futur affecter de manière significative notre activité, notre situation financière, notre résultat ou nos flux de trésorerie.

De nombreux risques décrits ci-dessous sont inhérents à la nature de nos activités et à l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Compte tenu des multiples éventualités et incertitudes liées à ces risques, la Société n'est pas toujours en mesure d'en quantifier l'impact avec un quelconque degré de précision.

Notre présentation a pour objectif de refléter la vision actuelle de la Société sur les conséquences potentielles de chaque risque pour elle-même comme pour le marché en général.

#### **2.4.1 Risques liés aux marchés, à la valorisation de nos actifs et autres aspects liés**

En Tunisie, nous avons été touchés par la crise financière et ses répercussions. Une large variété de facteurs comprenant des incertitudes concernant la dette souveraine émise, la disponibilité et le coût du crédit, la stabilité et la solvabilité des institutions financières et des autres sociétés, le risque d'inflation, les variations des coûts de l'énergie ainsi que les tensions géopolitiques a entraîné une volatilité accrue et des prévisions baissières de croissance de l'économie générale et des marchés financiers plus pessimistes. Ces facteurs associés au déclin des marchés légaux, à la volatilité des marchés d'actions, à la baisse de confiance des ménages et des entreprises ainsi qu'aux risques futurs accrus de chômage ont accéléré un ralentissement significatif de l'économie tunisienne dans laquelle nous exerçons nos activités.

Ces événements et la volatilité persistante des marchés ont affecté et peuvent continuer d'affecter nos revenus et notre résultat net, d'une part, et d'autre part, à cause de notre dépendance vis-à-vis du comportement et du degré de confiance du consommateur.

Pour les activités d'épargne-retraite, ces conditions pourraient affecter les ventes de nos produits d'assurance vie dont le risque financier est supporté par l'actif général de « La Société ». Des baisses prolongées ou brutales des marchés actions ou obligations pourraient réduire l'attractivité des contrats en unités de compte. Par ailleurs, la valeur comptable de ces produits pourrait être affectée par la baisse des marchés financiers et la diminution des valeurs comptables pourrait entraîner une diminution des commissions générées par ces produits.

Pour les activités de gestion d'actifs, les conditions défavorables de marché pourraient impacter les flux d'investissements vers, ou à partir, des actifs sous gestion ou surveillance et affecter négativement la manière dont les clients répartissent leur capital sur les marchés monétaires, d'actions, d'instruments à taux fixe, ou d'investissements alternatifs.

Notre capacité à réaliser un bénéfice sur des produits d'assurance et d'investissement, notamment des produits à rendement fixe et garanti, dépend en partie des retours sur investissements qui soutiennent nos engagements. La valeur de certains investissements peut varier de manière significative en fonction des conditions précitées. Certains types de produits d'assurance et d'investissement que nous proposons nous exposent aux risques liés aux fluctuations des marchés financiers, notamment certains types de produits variables ou sensibles à la variation des taux, tels les produits à annuités fixes ou variables, ou certains produits à taux garantis ou à rémunération garantie qui ne varient pas systématiquement en fonction des taux d'intérêt du marché ou des retours sur investissement des actifs sous-jacents.

#### **2.4.2 Risque lié à la crise de la dette souveraine et de la notation**

Une défaillance de paiement d'une dette d'État ou une restructuration par un gouvernement émetteur (ou un émetteur soutenu par le gouvernement) pourrait avoir des conséquences négatives significatives pour les détenteurs de ces obligations ainsi que sur la stabilité des marchés financiers et le secteur en général. L'un quelconque de ces événements, en fonction de sa nature précise et de son amplitude, pourrait potentiellement avoir un impact significatif sur les résultats opérationnels des secteurs financiers.

#### **2.4.3 Des conditions défavorables sur les marchés de capitaux et de crédit peuvent affecter de manière significative notre capacité à satisfaire nos besoins de liquidité, notre accès au capital ainsi que le coût du capital**

Les marchés de capitaux et de crédit continuent à subir une volatilité et des perturbations qui ont sévèrement limité la disponibilité de liquidités additionnelles sur les marchés et la capacité d'emprunt par la plupart des émetteurs, dont la Société.

Nous avons besoin de liquidités pour couvrir nos charges d'exploitation (incluant les sinistres et les rachats de police), le paiement des intérêts de notre dette et pour éventuellement refinancer certaines dettes arrivant à maturité et autres obligations.

#### **2.4.4 Les pertes dues aux défaillances de paiement des clients incluant des défaillances potentielles de reprise d'épargne chronique**

Les débiteurs de la Société sont susceptibles de ne pas respecter leurs engagements de paiement des primes ou cotisations et de retirer leur épargne acquise.

#### **2.4.5 La réassurance pourrait ne pas suffire à nous protéger contre des pertes et nous pourrions subir des pertes du fait de l'incapacité de nos réassureurs à honorer leurs engagements**

Dans le cadre normal de son activité, La Société a recours à la réassurance afin de réduire les pertes susceptibles de résulter d'événements entraînant des résultats défavorables. Les accords de réassurance transfèrent à d'autres assureurs une partie des pertes et charges connexes ; en tant qu'assureur direct de tous les risques réassurés nous ne sommes toutefois pas libérés de notre responsabilité.

En conséquence, les accords de réassurance cédés ne suppriment pas notre obligation de règlement des demandes d'indemnisation. Nous sommes soumis au risque de solvabilité de nos réassureurs au moment du recouvrement à leur encontre des sommes qui nous sont dues. De récentes fusions et acquisitions ont augmenté la concentration du marché de la réassurance, ce qui a réduit le nombre de grands prestataires de réassurance. En outre, la disponibilité, le montant et le coût de la réassurance dépendent de la conjoncture générale et peuvent varier substantiellement.

Il est possible que nous ne puissions accéder à la réassurance à l'avenir à des prix commercialement raisonnables et toute baisse du niveau de notre réassurance augmentera notre risque de pertes.

#### **2.4.6 Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent nuire notamment à notre rentabilité**

Notre exposition aux risques de taux d'intérêt est principalement liée aux prix de marché et aux variations des flux de trésorerie associés aux variations des taux d'intérêt. En période de baisse des taux d'intérêt, les produits d'assurance vie et de rente peuvent être relativement plus attractifs pour les consommateurs du fait de garanties minimum fréquemment imposées par les régulateurs.

À l'inverse, en période de hausse des taux, les rachats de polices d'assurance vie et de contrats à rente fixe peuvent augmenter, les assurés choisissant de renoncer à la protection conférée par une assurance au profit de rendements d'investissement plus élevés.

#### **2.4.7 Une augmentation continue du taux d'inflation sur nos principaux marchés pourrait avoir de multiples impacts sur la Société et avoir une influence négative sur notre activité**

L'inflation, mesurée sur la base de l'indice des prix à la consommation, est un risque permanent sur certains de nos principaux marchés. Une augmentation constante des taux d'inflation sur ces marchés pourrait avoir de multiples impacts sur la Société et nuire à notre activité vie, à notre niveau de solvabilité ou encore à notre résultat. Par exemple, une augmentation soutenue du taux d'inflation pourrait entraîner un accroissement des taux d'intérêt sur le marché.

#### **2.4.8 Le défaut ou l'inadéquation des systèmes informatiques pourrait affecter défavorablement notre activité**

Notre activité dépend dans une large mesure de l'efficacité des systèmes informatiques. Nous devons engager des ressources significatives dans l'amélioration de notre système informatique et devons en créer un nouveau pour suivre l'évolution des normes technologiques, les standards du secteur et l'implémentation de nouvelles gammes de produit.

#### **2.4.9 En période de crise économique la concurrence peut s'intensifier en raison des conditions de marché et affecter négativement le résultat net**

Nous sommes confrontés à une concurrence forte et croissante. Nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs, de gestion de capitaux privés, des banques commerciales et d'autres compagnies d'assurance, dont beaucoup sont soumis à des réglementations différentes des nôtres et proposent des produits alternatifs. Sur ce segment d'activité les réseaux directs de commercialisation génèrent des collectes significatives mais imposent des frais d'acquisition et de gestion substantiels.

**2.4.10 Les demandes d'indemnisation dans nos branches Vie, Épargne, Retraite** pourraient ne pas être conformes aux hypothèses utilisées pour déterminer le prix de nos produits et établir le niveau de nos réserves, et pourraient avoir un impact négatif sur nos résultats

**2.4.11 Des initiatives législatives et réglementaires liées à la crise financière** pourraient avoir un impact négatif sur l'activité, le résultat net et la situation financière de la Société

### **3. Etats Financiers et Notes Annexes au 31/12/2015**

**Bilan**

**Etat de résultat technique de l'assurance vie**

**Etat de résultat**

**Tableau des engagements reçus et donnés**

**Etats de flux de trésorerie**

**Notes aux états financiers**

## Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2015 (Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	31/12/2015			NET AU 31/12/2014
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
<b>Actifs incorporels</b>	<b>249 568</b>	<b>249 568</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Investissements de recherche et développement	249 568	249 568	0	0
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>224 981</b>	<b>173 747</b>	<b>51 234</b>	<b>60 271</b>
Installations techniques et machines	195 229	145 308	49 921	57 569
Autres installations, outillages et mobiliers	29 751	28 438	1 313	2 702
<b>Placements</b>	<b>65 794 853</b>	<b>966 571</b>	<b>64 828 282</b>	<b>58 742 533</b>
Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées	<b>6 214 665</b>	-	<b>6 214 665</b>	<b>6 214 665</b>
AC3 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	6 214 665	-	6 214 665	6 214 665
Autres placements financiers	<b>59 580 188</b>	<b>966 571</b>	<b>58 613 617</b>	<b>52 527 869</b>
AC3 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	14 413 185	931 886	13 481 300	15 634 312
AC3 Obligations et autres titres à revenu fixe	22 159 969	29 685	22 130 284	14 363 713
AC3 Autres Prêts	57 034	5 000	52 034	59 843
AC3 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	22 950 000	-	22 950 000	22 470 000
<b>Actifs représentant les contrats en Unité de Compte</b>	<b>9 929 497</b>	<b>67 640</b>	<b>9 861 857</b>	<b>6 363 838</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>	<b>1 722 700</b>	-	<b>1 722 700</b>	<b>1 552 186</b>
AC5 Provisions d'assurances vie	1 400 976	-	1 400 976	1 454 572
AC5 Provisions pour sinistres Vie	321 724	-	321 724	97 615
<b>Créances</b>	<b>4 691 921</b>	<b>411 417</b>	<b>4 280 503</b>	<b>3 151 073</b>
Créances nées d'opérations d'Assurance directe	<b>1 631 758</b>	411 417	<b>1 220 341</b>	<b>508 014</b>
AC6 Primes acquises et non émises	123 941	-	123 941	169 854
AC6 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	1 507 817	411 417	1 096 399	338 160
Créances nées d'opérations de réassurance	<b>1 574 845</b>	-	<b>1 574 845</b>	<b>1 374 519</b>
Autres Créances	<b>1 485 318</b>	-	<b>1 485 318</b>	<b>1 268 540</b>
632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 263 717	-	1 263 717	1 016 839
633 Débiteurs divers	221 601	-	221 601	251 701
<b>Autres éléments d'Actif</b>	<b>2 634 989</b>	<b>57 180</b>	<b>2 577 809</b>	<b>4 147 818</b>
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	1 184 936	57 180	<b>1 127 756</b>	2 937 824
Frais d'acquisition reportés	-	-	-	71 371
Charges à répartir	-	-	-	13 990
Comptes de régularisation Actif	<b>1 450 053</b>	-	<b>1 450 053</b>	<b>1 124 634</b>
731 Intérêts et loyers acquis non échus	1 290 731	-	1 290 731	961 161
733 Autres comptes de régularisation Actifs	159 321	-	159 321	163 473
<b>Total de l'Actif :</b>	<b>85 248 507</b>	<b>1 926 122</b>	<b>83 322 385</b>	<b>74 017 719</b>

**Bilan de GAT VIE  
au 31 décembre 2015 (Exprimé en dinars tunisiens)**

<b>Capitaux propres et passif du Bilan</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>CP1</b> Capital social ou fonds équivalent	7 000 000	7 000 000
<b>CP2</b> Réserves et primes liées au capital	332 781	332 781
<b>CP4</b> Autres capitaux propres	443 314	443 314
<b>CP5</b> Résultat reporté	- 801 848	- 1 907 355
<b>Total capitaux propres avant résultat :</b>	<b>6 974 247</b>	<b>5 868 740</b>
<b>CP6</b> Résultat au 30/06	1 521 147	1 105 508
<b>Total capitaux propres avant affectation :</b>	<b>8 495 395</b>	<b>6 974 247</b>
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>	<b>115 716</b>	<b>104 876</b>
<b>PA23</b> Autres provisions	115 716	104 876
<b>Crédit Fournisseurs d'Immobilisations</b>	<b>722</b>	<b>2 688</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>	<b>60 636 958</b>	<b>56 850 964</b>
<b>PA32</b> Provisions d'assurances Vie	55 780 382	53 387 807
<b>PA33</b> Provisions pour sinistres Vie	2 890 996	1 598 859
<b>PA34</b> Provisions pour participation aux bénéfices Vie	46 689	44 438
<b>PA3€</b> Autres provisions techniques Vie	1 918 892	1 819 861
<b>PA4 Provisions des Contrats en Unité de Compte</b>	<b>10 549 275</b>	<b>6 468 756</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts reçus des réassureurs</b>	<b>1 722 700</b>	<b>1 454 570</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>	<b>1 298 540</b>	<b>1 726 285</b>
<b>PA63</b> Autres dettes	1 298 540	1 726 285
<b>PA633</b> Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	341 462	321 190
<b>PA634</b> Créditeurs divers	955 376	1 391 770
<b>PA635</b> Concours bancaires	1 703	13 324
<b>PA7 Autres passifs</b>	<b>503 080</b>	<b>435 333</b>
<b>PA71</b> Comptes de régularisation passif	503 080	435 333
<b>Total des capitaux propres et du Passif :</b>	<b>83 322 385</b>	<b>74 017 719</b>

**Etat de résultat technique vie de GAT VIE  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2015  
(Exprimé en dinars tunisiens)**

Etat de résultat technique de l'Assurance VIE	Opérations Brutes 31/12/2015	Cessions au 31/12/2015	Opérations Nettes 31/12/2015	Opérations nettes 31/12/2014
<b>Primes</b>	13 429 891	- 684 504	12 745 387	7 723 947
Primes émises et acceptées	13 429 891	<684 504>	12 745 387	7 723 947
<b>Produits de placements</b>	4 246 134	0	4 246 134	1 585 502
<b>Autres produits techniques</b>	-	-	-	1 608 873
<b>Charge de sinistres</b>	<6 682 820>	356 943	<6 325 877>	- 2 688 305
Montants payés	-	5 390 682	132 833 - 5 257 849	-
Variation de la provision pour sinistres	-	1 292 137	224 109 <1 068 028>	-
<b>Variation des autres provisions techniques</b>	<6 572 203>	<53 594>	<6 625 797>	- 5 287 059
Provisions d'assurance vie	-	2 392 574	<71 048> <2 463 622>	-
Autres provisions techniques	-	99 110	17 454 <81 656>	-
Provisions sur Contrats en Unité de compte	-	4 080 518	0 <4 080 518>	-
<b>Participation aux bénéfices et ristournes</b>	<2 172>	231 318	229 146	- 174 303
<b>Frais d'exploitation</b>	<1 351 688>	60 979	<1 290 709>	- 692 393
Frais d'acquisition	<785 005>	60 979	<724 026>	-
Frais d'Administration	<566 683>	0	<566 683>	-
<b>Autres charges techniques</b>	<603 569>	-	<603 569>	- 799 725
<b>Charges des placements</b>	<593 470>	<21 569>	<615 039>	- 155 417
Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	<204 124>	-	<204 124>	-
<b>Résultat technique de l'assurance Vie</b>	1 665 979	<110 428>	1 555 552	979 164

**Etat de résultat de GAT VIE  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2015  
(Exprimé en dinars tunisiens)**

Etat de Résultat		Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
<b>RTV</b>	<b>Résultat Technique de l'Assurance Vie</b>	<b>1 555 552</b>	<b>979 164</b>
<b>CHNT2</b>	<b>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Vie</b>	<b>204 124</b>	<b>141 955</b>
<b>PRNT2</b>	Autres produits non techniques	676	-
<b>CHNT3</b>	Autres charges non techniques	-	13
	<b>Résultats provenant des activités ordinaires</b>	<b>1 760 346</b>	<b>1 121 106</b>
<b>CHNT4</b>	Impôts sur le Résultat	<239 199>	<15 598>
	<b>Résultats provenant des activités ordinaires après impôts</b>	<b>1 521 147</b>	<b>1 105 508</b>

**Etat de flux de trésorerie de GAT VIE  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2015  
(Exprimé en dinars tunisiens)**

<b>État de flux de trésorerie Général (méthode directe)</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	12 448 617	7 664 677
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	- 4 999 428	- 2 722 624
E6 Décaissements de primes pour les cessions	- 213 137	
E9 Commissions versées aux intermédiaires	- 119 388	- 126 327
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 2 126 077	- 819 342
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	- 54 257 180	- 92 638 855
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	45 122 898	51 288 991
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	- 370 071	- 146 928
E16 Produit financiers reçus	2 796 800	556 711
E18 Autres mouvements	- 66 383	39 309 266
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>- 1 783 349</b>	<b>2 365 568</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		24 571
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>24 571</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Incidence des variations de taux de change sur les liquidités</b>		
Variations de trésorerie	- 1 783 349	2 390 139
Trésorerie de début d'exercice	2 966 582	576 443
Trésorerie de fin d'exercice	1 183 233	2 966 582

**Tableau des engagements reçus et donnés  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 (Exprimé en dinars tunisiens)**

	Intitulé	31/12/2015	31/12/2014
<b>HB1</b>	<b>Engagements reçus</b>	<b>969 895</b>	<b>999 895</b>
	<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>	699 945	699 945
	<i>Autres engagements reçus</i>	269 950	299 950
<b>HB2</b>	<b>Engagements donnés</b>		
	<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		
	<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>		
	<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
	<i>HB24 Autres engagements donnés</i>		
<b>HB3</b>	<b>Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires</b>		
<b>HB4</b>	<b>Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution</b>		
<b>HB5</b>	<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		
<b>HB6</b>	<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		

## LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2015

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

### **Note n° 1 : Présentation de la Société**

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance vie et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance vie.

### **Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice**

L'exercice 2015 a été marqué par la concrétisation de l'opération de transfert du portefeuille d'assurance vie de GAT ASSURANCES à GAT VIE.

Par conséquent, toute la production de la branche vie de GAT ASSURANCES a été générée en 2015, chez GAT VIE, ce qui explique l'importante évolution dans les postes de l'état de résultat technique de l'assurance vie (Annexe 4).

### **Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables**

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Les placements :**

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unité de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

Les provisions techniques comprennent :

- 1) Les provisions mathématiques :**

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

- 2) Les provisions pour sinistres à payer :**

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2015 et dont la déclaration est parvenue le début de l'exercice 2016.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

- 3) Les réserves de stabilité :**

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinée à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

- 3) Les provisions pour participation aux bénéfices :**

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats

- 4) Les provisions des contrats en unités de compte :**

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

• **Les Etats de Résultat :**

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance vie et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance vie. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au cours de l'exercice 2015, les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

#### **Les états financiers :**

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- Le bilan ;
- L'état de résultat technique de l'assurance vie ;
- L'état de résultat ;
- L'état de flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2015 totalise tant à l'actif qu'au passif 83 322 385 dinars (dont 6 974 247 Dinars comme total Capitaux propres avant résultat de l'exercice) contre 74 017 719 dinars en 2014 accusant ainsi une hausse de 13% et suite à l'opération de transfert du portefeuille vie.

L'exercice 2015 a dégagé un résultat bénéficiaire de 1 521 147 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 1 105 508 dinars en 2014.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2015 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 13 429 891 dinars contre 7 723 947 dinars l'exercice 2014.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2015.

## Note sur le Bilan

### Note n° 4 : Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels d'exploitation sont composés d'un logiciel informatique développé en 2008, il est totalement amorti au 31 décembre 2015.

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2015 une valeur brute de 224 981 dinars les amortissements totalisent 173 747 dinars soit une valeur nette de 51 234 dinars contre une valeur comptable nette de 60 271 dinars à fin 2014.

### Note n° 5 : Les placements

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2015 un montant net de 64 828 282 dinars contre 58 742 533 dinars au 31 décembre 2014, soit une hausse de 10 % et ce suite au transfert du portefeuille Vie de GAT Assurance à GAT Vie.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Placements	2015			2014		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Bon de trésor	15 206 000	-	15 206 000	12 478 000	-	12 478 000
Emprunts obligataires	6 924 284	-	6 924 284	1 885 713	-	1 885 713
Compte à terme	22 950 000	-	22 950 000	22 470 000	-	22 470 000
Billets de trésorerie	29 685	29 685	-	29 685	29 685	-
Titres cotés, sicav et FCP	12 543 795	393 954	12 149 841	14 525 807	216 154	14 309 653
Titres et Actions non cotés	8 084 055	537 931	7 546 124	8 077 255	537 931	7 539 324
Autres prêts	57 034	5 000	52 034	59 843	-	59 843
<b>Total</b>	<b>65 794 853</b>	<b>966 571</b>	<b>64 828 282</b>	<b>59 526 304</b>	<b>783 770</b>	<b>58 742 533</b>

### Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unité de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unité de compte présente un solde net de 9 929 497 dinars au 31 décembre 2015 contre 6 363 838 dinars à fin 2014 soit une hausse de 55%.

Cette importante évolution est expliquée notamment par la production des affaires nouvelles de l'année 2015.

### Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la Charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 1 722 700 dinars contre 1 552 186 dinars l'exercice précédent.

#### Note n° 8 : Les créances

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2015 pour un montant net de 4 280 503 dinars contre 3 151 073 dinars à fin 2014 et présente le détail suivant :

En Dinars	2015	2014
Créances nées d'op. d'assurances directes	1 220 341	508 014
Créances nées d'opérations de réassurances	1 574 845	1 374 519
Etat et organismes de sécurité sociale	1 263 717	1 016 839
Débiteurs divers	221 601	251 701
<b>Total</b>	<b>4 280 503</b>	<b>3 151 073</b>

- Créances nées d'opération d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances sont suivies par agence et par quittance. Ces créances représentent 12% du chiffre d'affaires 2015 alors qu'en 2014 ce rapport était de 11%.
- Créances nées d'opération de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 574 845 dinars au 31 décembre 2015 contre 1 374 519 en 2014.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérées au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présente à fin 2015 un solde de 221 601 dinars contre 251 701 dinars l'exercice précédent. La régression de ce poste s'explique par l'encaissement partiel de la créance née suite à la cession du Villa sis à El Menzah V pour un montant de 30 000 dinars.

#### Notes n° 9 : Autres éléments d'actifs

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2015 un montant net de 2 577 809 dinars contre 4 147 818 dinars en 2014 et se détaille comme suit :

En Dinars	2015	2014
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	1 127 756	2 937 824
Frais d'acquisition reportés	-	71 371
Charges à répartir	-	13 990
Comptes de régularisation	1 450 053	1 124 634
<b>Total</b>	<b>2 577 809</b>	<b>4 147 818</b>

Les Comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2015	2014
Les intérêts et loyers acquis et non échus	1 290 731	961 161
Les autres comptes de régularisation	159 321	163 473
<b>Total</b>	<b>1 450 053</b>	<b>1 124 634</b>

#### Note n°10 : Capitaux propres et réserves

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2015 un montant de 8 495 395 dinars contre 6 974 247 dinars au 31 décembre 2014 enregistrant ainsi une hausse de 22%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinar	2014	Variation (+)	Variation (-)	2015
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	67 270			67 270
Réserves facultatives	213 511			213 511
réserves pour fonds social	52 000			52 000
Résultat reportés	- 1 907 355		1 105 508	801 848
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2014	1 105 508		- 1 105 508	0
Résultat de l'exercice 2015		1 521 147		1 521 147
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>6 974 247</b>	<b>1 521 147</b>	<b>-</b>	<b>8 495 395</b>

#### Note n°11 : Les Provisions techniques brutes

Au 31 Décembre 2015, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 60 636 958 dinars contre 56 850 964 dinars au 31 décembre 2014.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :

En Dinars	2015	2014
Provisions mathématiques	55 780 382	53 387 807
Provisions pour sinistres à payer	2 890 996	1 598 859
Autres provisions techniques	1 918 892	1 819 861
Provisions pour participation aux bénéfices	46 689	44 438
<b>Total</b>	<b>60 636 958</b>	<b>56 850 964</b>

### Les provisions mathématiques :

Ces provisions ont enregistré une augmentation de 4% passant de 53 387 807 dinars en 2014 à 55 780 382 dinars au 31 décembre 2015. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2015	2014
Contrats Mixte	37 409 503	32 335 200
Contrats Epargne	6 929 568	8 290 071
Contrats Décès	11 441 311	12 762 537
<b>Total</b>	<b>55 780 382</b>	<b>53 387 807</b>

### Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2015 à 1 598 859 dinars contre 1 598 859 dinars en 2014. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances vie comme suit :

En Dinars	2015	2014
Contrats Mixte	1 114 063	140 831
Contrats Epargne	51 709	28 128
Contrats Décès	1 725 224	1 429 900
<b>Total</b>	<b>2 890 996</b>	<b>1 598 859</b>

- Les provisions pour participation aux bénéfices :

Au 31.12.2015, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 46 689 dinars contre 44 438 dinars.

- Les autres provisions techniques : La provision de stabilité

Cette provision a pour but face aux déficits techniques éventuels. Ce poste présente un solde de 1 918 892 dinars en 2015 contre 1 819 861 dinars l'exercice précédent.

Cette hausse a touché principalement la catégorie des contrats collectifs provenant du transfert et essentiellement le contrat Tunisair.

**Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unité de compte (U.C) :**

Les provisions mathématiques des contrats en unité de compte s'élèvent à 6 468 756 dinars contre 10 549 275 dinars soit une hausse de 63%.

L'actif représentatif des U.C a totalisé un montant net 9 929 497 dinars contre 6 363 838 dinars.

L'écart entre les provisions techniques et les actifs adossés aux contrats en U.C est justifié, d'une part, par le fait qu'au 31.12 une partie des primes émises demeurent non encaissées.

D'autre part, la compagnie a encaissé en fin d'année des primes des contrats en Unité de Compte alors que le placement correspondant n'a pas été effectué pour des raisons de date de valeur.

**Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :**

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 1 722 700 dinars. Il est constitué principalement de la part des réassureurs dans les provisions techniques suite au transfert.

**Note n°14 : Les dettes**

Les dettes de la compagnie s'élèvent au 31.12.2015 à 1 298 540 dinars contre 1 726 284 dinars à fin 2014. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	2015	2014
Etat et organismes de sécurité sociale	341 462	321 190
Créditeurs divers	955 376	1 391 770
Concours bancaires	1 703	13 324
<b>Total</b>	<b>1 298 540</b>	<b>1 726 284</b>

✓ Créditeurs divers

La rubrique « créditeurs divers » totalise en 2015 un solde de 955 376 dinars contre 1 391 770 en 2014 composée essentiellement des dettes envers la société mère.

En effet, le solde du compte courant du GAT Assurances présente un solde créditeur de 814 368 dinars contre un solde créditeur de 1 051 723 dinars l'exercice précédent.

**Note n°15 : Les autres passifs**

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif, ils s'élèvent en 2015 à 503 080 dinars contre 435 333 dinars en 2014. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements. Sa hausse s'explique par les nouvelles acquisitions enregistrées en 2015.

## Notes sur les états de résultat

## 1- Etat de résultat technique de l'assurance vie

### Note n°16 : Les primes émises

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2015 s'élèvent à 13 429 891 dinars contre 7 798 944 dinars l'exercice précédent.

Cette importante évolution s'explique par le fait qu'il s'agit du premier exercice de comptabilisation directe du chiffre d'affaires provenant du transfert du portefeuille vie du GAT Assurances.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 684 504 dinars contre 74 997 dinars en 2014. La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance vie se présente comme suit :

En Dinars	2015	2014	Tx Evolution
Contrats Mixte	4 484 476	1 248 121	259%
Contrats Epargne	2 173 371	485 876	347%
Contrats Décès	1 853 833	2 134 397	-13%
Contrats en Unité de Compte	4 918 211	3 930 551	25%
<b>Total</b>	<b>13 429 891</b>	<b>7 798 944</b>	<b>72%</b>

### Note n°17: Les produits des placements

Au 31 décembre 2015, les produits bruts de placements ce sont élevés à 4 246 134 dinars et les charges de placement ont atteint 593 470 dinars. Le revenu net de placement a atteint 3 652 665 dinars contre un revenu net de 1 430 085 dinars l'exercice précédent.

### Note n°18 : Autres produits techniques :

Le poste des autres produits techniques a été destiné en 2014 a logé le produit net provenant du transfert du portefeuille vie du GAT Assurances.

### Note n°19: La Charge de sinistres

En 2015, on a enregistré une charge de sinistre nette de cession de 6 325 877 dinars contre 2 688 305 dinars l'exercice précédent soit 50 % du chiffre d'affaires contre 35 % l'exercice précédent. Cette importante hausse s'explique par l'opération du transfert.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élèvent au 31.12.2015 à 356 943 dinars.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2015.

La répartition des montants payés entre les différentes catégories d'assurances vie se présente comme suit :

En Dinars	2015	2014	Tx Evolution
Contrats Mixte	3 066 682	589 384	420%
Contrats Epargne	651 351	1 379 706	-53%
Contrats Décès	870 923	359 286	142%
Contrats en Unité de Compte	801 726	390 050	106%
<b>Total</b>	<b>5 390 682</b>	<b>2 718 426</b>	<b>98%</b>

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit ;

En Dinars	2015	2014
Contrats Mixte	973 232	- 103 260
Contrats Epargne	23 581	13 942
Contrats Décès	295 324	159 767
<b>Total</b>	<b>1 292 137</b>	<b>70 448</b>

#### Note n°20 : Variation des autres provisions techniques

Ce poste a atteint au 31 décembre 2015 la somme de 6 572 203 dinars contre 6 651 478 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2015	2014
Contrats Mixte	5 069 914	1 094 398
Contrats Epargne	- 1 335 503	2 803 009
Contrats Décès	- 1 242 727	- 744 499
Contrats en Unité de Compte	4 080 518	3 498 570
<b>Total</b>	<b>6 572 203</b>	<b>6 651 478</b>

#### Note n°21 : Participations aux bénéfiques et ristournes

La participation bénéficiaire et ristournes payées au cours de l'exercice 2015 s'est élevée à 2 172 dinars contre 174 303 dinars l'exercice précédent.

#### Note n°22 : Les frais d'exploitation

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2015, la somme de 1 351 688 dinars contre 692 393 dinars en 2014 soit une hausse de 95 %. Ces frais représentent 10% du chiffre d'affaires en 2015 contre 9% en 2014.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

**Les frais d'acquisition :** Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31.12.2015 à 785 005 Dinars contre 431 762 dinars.

**Les frais d'administration :** Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, ils comprennent essentiellement les frais de personnel, la quote part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

Les frais d'administration s'élèvent en 2015 à 566 683 Dinars contre 260 632 Dinars l'exercice précédent.

Conformément à l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, les compagnies d'assurances sont tenues de constituer une provision pour frais de gestion destinée à couvrir les frais de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Le calcul a fait ressortir une provision de 1 200 000 dinars. Il a été convenu de répartir la dite charge sur trois exercices. De ce fait, nous avons constaté 400 000 dinars.:

**Note n°23 : Les autres charges techniques**

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2015 à 603 569 dinars soit 4% du Chiffre d'affaires contre 10% en 2014.

**Note n°24 : Les charges de placements**

Les charges de placements se sont élevées en 2015 à 615 039 dinars contre 155 417 dinars l'exercice 2014. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2015	2014
Charges de gestion des placements,	69 769	74 266
Correction de valeur sur placements	199 010	24 930
Pertes provenant de la réalisation des placements	346 260	56 221
<b>Total</b>	<b>615 039</b>	<b>155 417</b>

✓ **Charges de gestion des placements :**

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements, une partie des loyers payés

✓ **Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constaté sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suites à la cession des actions cotées.

**Note n°25 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat**

Pour les entreprises qui pratiquent exclusivement l'assurance sur la vie, les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat, elle représente la rémunération des capitaux propres.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au cours de l'exercice 2015, les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Au 31 décembre 2015, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 3 652 665 dinars contre un revenu net de 1 430 085 dinars l'exercice précédent.

Le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 204 124 dinars contre 141 955 dinars au 31 décembre 2014.

### **LE RESULTAT TECHNIQUE**

L'exercice 2015 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 1 555 552 dinars contre un bénéfice technique de 979 164 dinars 2014.

#### **Note n°26 : Le résultat des activités ordinaires**

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2015 avant impôt s'élève à 1 760 347 dinars contre 1 121 105 dinars l'exercice précédent. L'impôt sur les sociétés est arrêté 239 199 dinars.

Le résultat net de l'exercice 2015 est bénéficiaire et s'élève à 1 521 147 dinars contre un résultat excédentaire de 1 105 508 dinars l'exercice précédent.

## Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

#### **Note n°27 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation**

Au cours de l'exercice 2015, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à - 1 783 349 dinars contre 2 365 568 dinars au 31 décembre 2014.

#### **Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement**

En 2015, nous n'avons pas enregistré des flux liés aux activités d'investissement contre 24 571 dinars au 31 décembre 2014.

#### **Note n°29 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement**

Au cours de l'exercice 2015, GAT Vie n'a enregistré aucun mouvement lié aux activités de financement.

La variation de la trésorerie est de -1 783 349 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 1 183 233 dinars contre 2 966 582 dinars l'exercice précédent.

#### **Note n°30 : Note sur les opérations liées**

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Vie une convention de prestations de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif. La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2015 s'élève en TTC à 8.649 dinars.
- Suite à l'opération de transfert de portefeuille vie de GAT Assurances à GAT VIE avec date d'effet 01/01/2014, un complément de provisions techniques pour un montant net de 108.322 dinars a été transféré à GAT Vie.
- GAT Assurance a réglé des sinistres Vie pour un montant de 137.302 dinars, ce montant a été refacturé à GAT VIE.
- GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2015 s'élève à 105.818 Dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 330.010 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 8.552 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 6.494 Dinars.
- La quote part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 598.697 Dinars.
- La quote part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie) s'élève à 51.006 Dinars.
- GAT ASSURANCES a payé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de ASTREE pour 15.569 Dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2015 s'élève à 44.981 Dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2015 de 814.369 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de transfert.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès du GAT ASSURANCE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 8.888Dinars.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2015 se présente comme suit : Thouraya Msaddek : 37.704 dinars et Ridha Jlassi : 4.794 dinars
- GAT VIE a reçu des jetons de présence de sa filiale GAT Immobiliers pour un montant Brut de 6.250 dinars
- GAT ASSURANCES a refacturé a GAT VIE le montant des frais téléphoniques supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2015 à 1.982 Dinars



Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.N.C A la clôture
	A	Acquisition	Cessions	A	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
	l'ouverture	ou constitution	ou reprises	la clôture	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
<b>Actifs incorporels</b>	<b>249 568</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>249 568</b>	<b>249 568</b>	<b>0</b>			<b>0</b>		<b>249 568</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
Concessions, brevets, marques	249 568			249 568	249 568						249 568		0
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>224 022</b>	<b>959</b>		<b>224 981</b>	<b>163 751</b>	<b>0</b>	<b>9 996</b>				<b>173 747</b>	<b>-</b>	<b>51 234</b>
Installations techniques et machines	194 271	959		195 229	136 701		8 607				145 308		49 921
Autres installations, outillage et mobilier	29 751			29 751	27 049		1 389				28 438		1 313
<b>Placements</b>	<b>65 898 206</b>	<b>55 405 393</b>	<b>45 579 249</b>	<b>75 724 350</b>	<b>799 900</b>		<b>234 311</b>				<b>1 034 211</b>		<b>74 690 139</b>
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	6 214 665		0	6 214 665							-		6 214 665
<b>Autres placements financiers</b>	<b>59 683 541</b>	<b>55 405 393</b>	<b>45 579 249</b>	<b>69 509 685</b>	<b>799 900</b>		<b>234 311</b>				<b>1 034 211</b>		<b>68 475 474</b>
Actions, autres titres à revenu variable	16 388 398	12 429 487	14 404 700	14 413 185		762 150	169 736				931 886		13 481 299
Obligations et autres titres à revenu fixe	14 393 398	8 700 000	933 429	22 159 969		29 685					29 685		22 130 284
Autres prêts	59 843		2 809	57 034			5 000				5 000		52 034
Dépôts auprès des établissements	22 470 000	24 850 000	24 370 000	22 950 000							-		22 950 000
Placements représentant les provisions techniques	6 371 902	9 425 906	5 868 311	9 929 497		8 064	59 575				67 640		9 861 857

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2015

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	6 214 664.793	6 214 665	9 418 526	3 203 861
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	10 725 208.018	9 763 637	10 334 964	-390 243.68
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	2 964 282.505	2 964 283	2 973 049	8 766
Autres parts d'OPCVM (4)	753 380.000	753 380	985 075	231 695
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	22 130 285.287	22 130 285	22 130 285	0
Autres prêts et effets assimilés	57 033.736	52 034	52 034	0
Autres dépôts (6)	22 950 000.000	22 950 000	22 950 000	0
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	9 929 496.889	9 861 857	9 861 857	0
<b>Total :</b>	<b>75 724 351</b>	<b>74 690 141</b>	<b>78 705 790</b>	<b>3 054 078</b>

## Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Inventaire 2012</b>					
Règlements cumulés	1 646 515	3 962 088	4 492 104	1 558 789	2 155 597
Provisions pour sinistres	7 227	8 611	28 583	43 368	393 124
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>1 653 742</b>	<b>3 970 699</b>	<b>4 520 687</b>	<b>1 602 157</b>	<b>2 548 721</b>
Primes acquises	2 673 247	2 754 064	2 790 025	3 220 991	4 623 080
% sinistres / primes acquises	<b>61.86%</b>	<b>144.18%</b>	<b>162.03%</b>	<b>49.74%</b>	<b>55.13%</b>
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Inventaire 2013</b>					
Règlements cumulés	3 962 088	4 493 752	1 573 061	2 474 989	2 055 778
Provisions pour sinistres	28 119	12 495	363	255 514	189 552
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>3 990 207</b>	<b>4 506 248</b>	<b>1 573 423</b>	<b>2 730 503</b>	<b>2 245 330</b>
Primes acquises	2 754 064	2 790 025	3 220 991	4 623 080	6 356 724
% sinistres / primes acquises	<b>144.88%</b>	<b>161.51%</b>	<b>48.85%</b>	<b>59.06%</b>	<b>35.32%</b>
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Inventaire 2014</b>					
Règlements cumulés	4 493 752	1 748 461	2 482 095	2 179 654	2 412 044
Provisions pour sinistres	20 522	617	314 321	240 653	1 388 957
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>4 514 274</b>	<b>1 749 077</b>	<b>2 796 416</b>	<b>2 420 307</b>	<b>3 801 001</b>
Primes acquises	2 790 025	3 220 991	4 623 080	6 356 724	7 798 944
% sinistres / primes acquises	<b>161.80%</b>	<b>54.30%</b>	<b>60.49%</b>	<b>38.07%</b>	<b>48.74%</b>
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Inventaire 2015</b>					
Règlements cumulés	1 779 363	2 482 095	2 182 685	3 055 672	4 715 438
Provisions pour sinistres	254	3 216	58 876	1 000 819	3 956 592
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>1 779 617</b>	<b>2 485 310</b>	<b>2 241 561</b>	<b>4 056 491</b>	<b>8 672 030</b>
Primes acquises	3 220 991	4 623 080	6 356 724	7 798 944	13 429 891
% sinistres / primes acquises	<b>55.25%</b>	<b>53.76%</b>	<b>35.26%</b>	<b>52.01%</b>	<b>64.57%</b>

**Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2015**

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises  liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers	3 750		3 750.000
Revenus des autres placements		4 242 384	4 242 384.476
<b>Total produits des placements</b>	<b>3 750</b>	<b>4 242 384</b>	<b>4 246 134.476</b>
Frais externes et internes		-593 470 -	593 469.904
<b>Total charges des placements</b>	<b>0</b>	<b>-593 470 -</b>	<b>593 469.904</b>

**Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2015**

	Total
Primes Acquisées	13 429 891
Charges de prestations	<6 682 820>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<6 572 203>
Autres Produits Techniques	
<b>Solde de souscription :</b>	<b>174 869</b>
Frais d'acquisition	<785 005>
Autres charges de gestion nettes	<1 170 252>
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes :</b>	<b>&lt;1 955 258&gt;</b>
Produits nets de placements	3 448 541
Participation aux résultats	<2 172>
<b>Solde Financier :</b>	<b>3 446 368</b>
Part des réassureurs dans les primes acquises	<684 504>
Part des réassureurs dans les prestations payées	356 943
Part des réassureurs dans les charges de provisions	<53 594>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	270 728
<b>Solde de réassurance :</b>	<b>&lt;110 428&gt;</b>
<b>Résultat technique Décembre 2015</b>	<b>1 555 552</b>
<b>Résultat technique Décembre 2014</b>	<b>979 164</b>
<b>Variation 2015 - 2014 :</b>	<b>59%</b>
<b>Informations complémentaires :</b>	
Versement périodique de rente Vie	231 488
Rachats Vie payés	674 349
Sinistres et Capitaux échus Vie	4 374 153
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie au 31 Décembre 2015	71 186 233
Provisions techniques brutes Vie au 31 Décembre 2014	63 319 721

<b>Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique</b>		
<b>par catégorie d'assurance aux états financiers</b>	<b>Raccordement</b>	<b>Total</b>
<b>Catégorie : Vie au 31/12/2015</b>		
Primes Acquisés	PRV11	13 429 891
Charges de prestations	CHV11	<6 682 820>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	<6 572 203>
<b>Solde de souscription :</b>		<b>174 869</b>
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<785 005>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	<1 170 252>
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes :</b>		<b>&lt;1 955 258&gt;</b>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	3 448 541
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	-2 172
<b>Solde Financier :</b>		<b>3 446 368</b>
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<684 504>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	356 943
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	-53 594
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	270 728
<b>Solde de réassurance :</b>		<b>&lt;110 428&gt;</b>
<b>Résultat technique :</b>		<b>1 555 552</b>
<b>Informations complémentaires :</b>		
Versements périodiques de rentes Vie		231 488
Montants des rachats Vie		674 349
Sinistres et Capitaux échus Vie		4 374 153
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		71 186 233
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		63 319 721

## 4. Les Conventions Réglementées au 31/12/2015

En application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales (CSC), nous vous soumettons ci-après les conventions réglementées de la société GAT VIE relatives à l'exercice 2015 :

### A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2015 (autres que rémunérations des dirigeants) :

- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT VIE une convention de prestations de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif. La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2015 s'élève en TTC à 8.649 dinars.
- Suite à l'opération de transfert de portefeuille vie de GAT Assurances à GAT VIE avec date d'effet 01/01/2014, un complément de provisions techniques pour un montant net de 108.322 dinars a été transféré à GAT VIE.
- GAT Assurance a réglé des sinistres Vie pour un montant de 137.302 dinars, ce montant a été refacturé à GAT VIE.

### B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2015 :

1. GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2015 s'élève à 105.818 Dinars.
2. GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 330.010 Dinars.
3. GAT IMMOBILIER a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 8.552 Dinars.
4. GAT IMMOBILIER a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 6.494 Dinars.
5. La quote part TTC de GAT VIE dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 598.697 Dinars.
6. La quote part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie) s'élève à 51.006 Dinars.
7. GAT ASSURANCES a payé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de ASTREE pour 15.569 Dinars.
8. GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2015 s'élève à 44.981 Dinars.
9. Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2015 de 814.369 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de transfert.
10. GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès du GAT ASSURANCE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2015 s'élève à 8.888Dinars.
11. GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2015 se présente comme suit : Thouraya Msaddek : 37.704 dinars et Ridha Jlassi : 4.794 dinars.
12. GAT VIE a reçu des jetons de présence de sa filiale GAT Immobiliers pour un montant Brut de 6.250 dinars.
13. GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2015 à 1.982 Dinars.

### C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :
  - Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désignés par le Conseil d'Administration du 14/06/2013.
  - Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
2. Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2015 se présentent comme suit :
  - Les jetons de présence de l'exercice 2014 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/04/2015 et s'élèvent à 24.000 dinars en brut. L'Assemblée Générale décide d'allouer aussi au Comité Permanent d'Audit & Risques des jetons de présence au titre de l'exercice 2014 la somme de 12.000 dinars en Brut.
  - La quote part de la rémunération du Président Directeur Général dans les charges communes facturées par GAT ASSURANCES à GAT VIE au 31/12/2015 s'élève à 32.894 dinars.

Montants bruts en dinars	PDG	Administrateurs	
		Charge de l'exercice	Passif
Avantages à CT	32.894	36.000	3.000
Avantages à long termes			
Avantages en nature			
<b>Total</b>	<b>32.894</b>	<b>36.000</b>	<b>3.000</b>